



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

WEBINAIRE 2024 - APPRENTISSAGE : QUALITÉ ET COÛTS DES FORMATIONS

14 MARS 2024



1. Introduction

2. Qualité des formations en apprentissage

- Charte pour un accompagnement responsable et de qualité des apprentis des établissements d'enseignement supérieur

3. Coûts des formations en apprentissage : cadre réglementaire et restitution des données d'enquêtes

- Contexte et points d'attention
- Campagne 2024
- Enquête DGESIP : principaux résultats

4. Conclusion et perspectives

- Vos attentes
- Conclusion



1. Introduction

Anne-Sophie BARTHEZ, Directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle



2. Qualité des formations en apprentissage

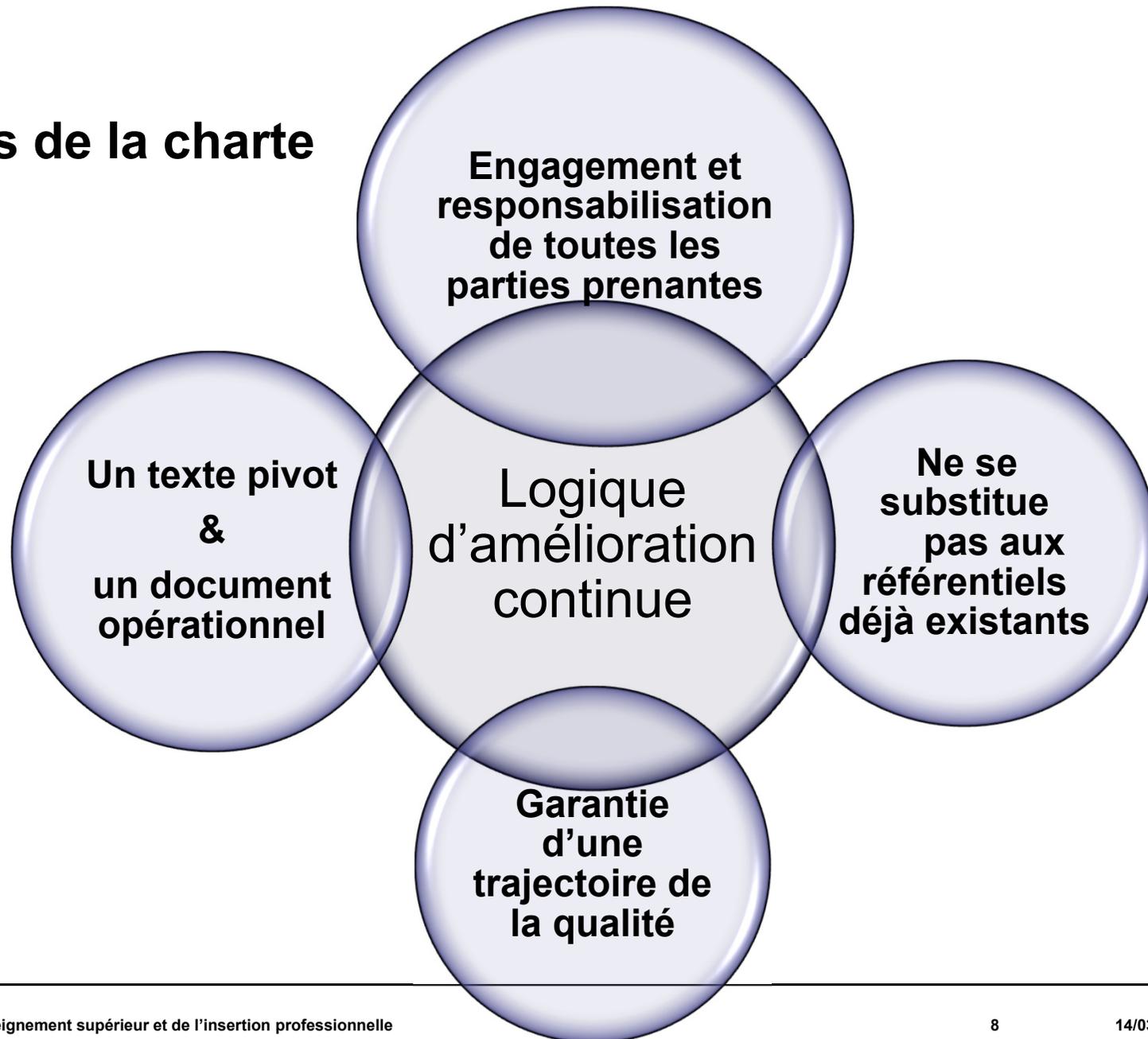
Anne-Marie HINAULT, Chargée de mission FTLV,
département Formation et emploi, insertion
professionnelle

Charte pour un accompagnement responsable et de qualité des apprentis des établissements d'enseignement supérieur

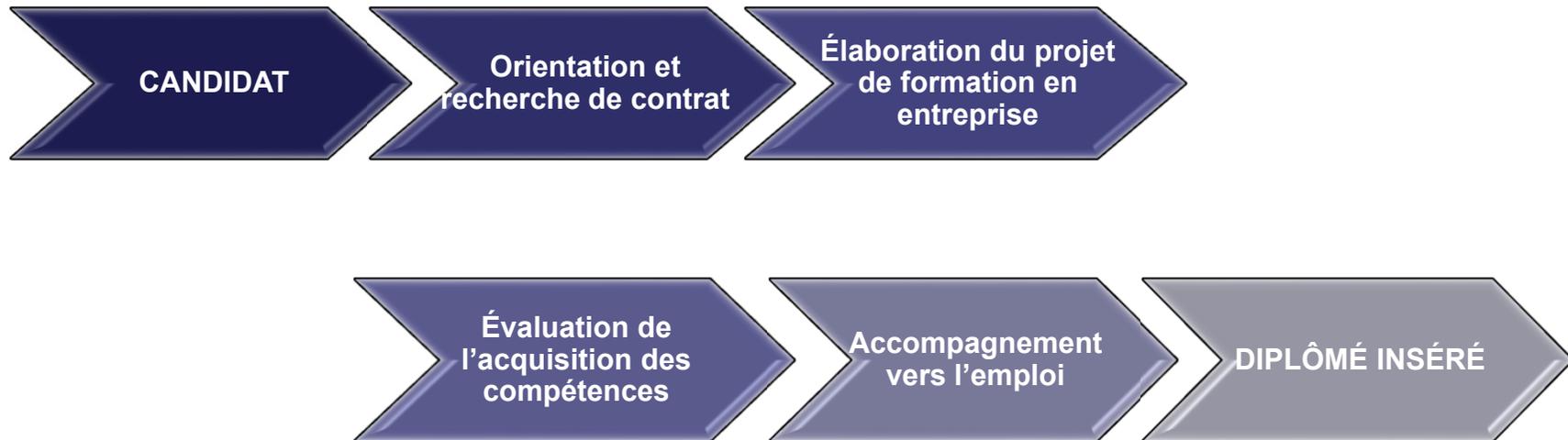
Objectifs de la charte



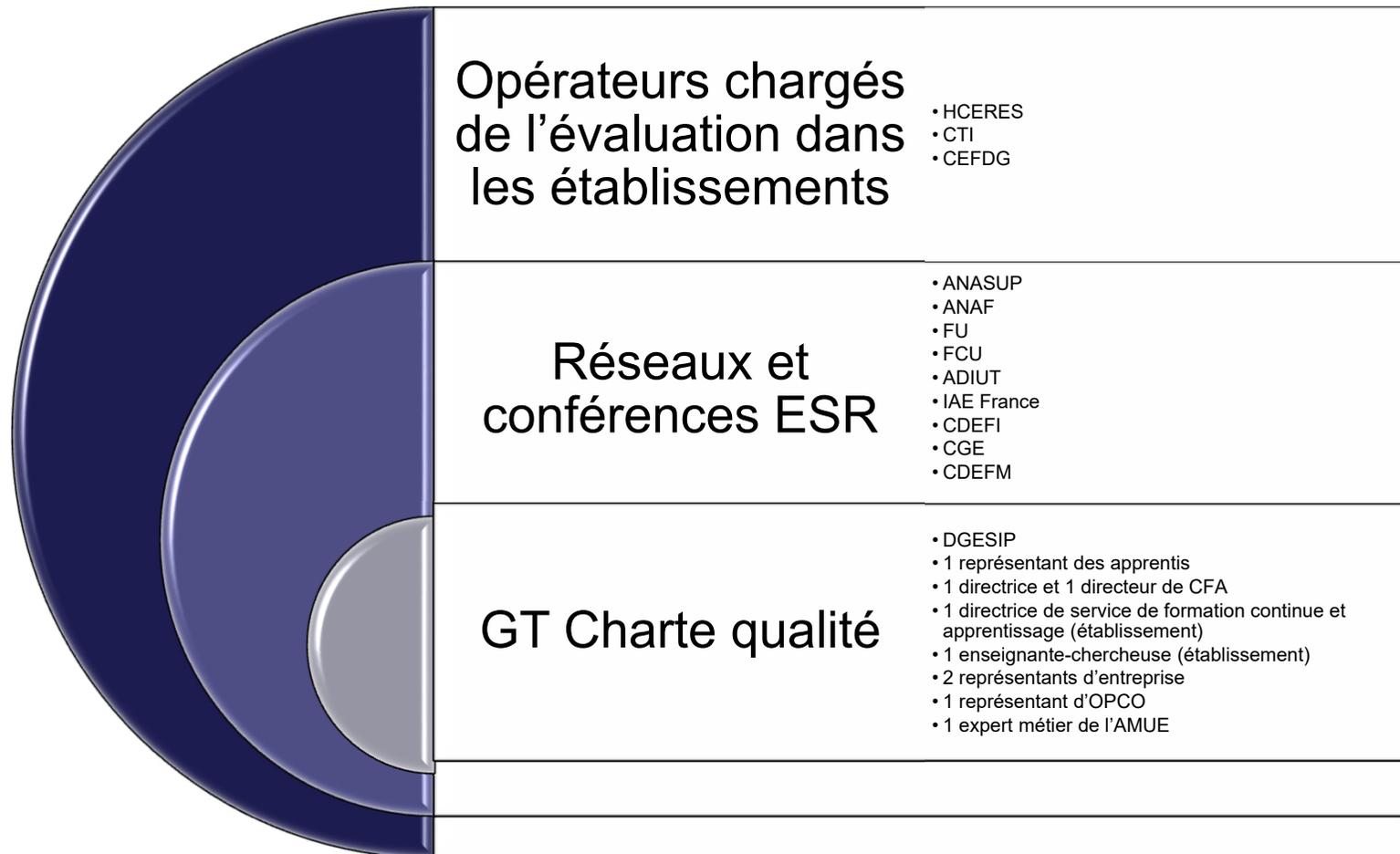
Principes de la charte



Accompagnement de l'apprenti : de l'acte de candidature à son insertion professionnelle



Association des acteurs de l'apprentissage



Consultation et diffusion



Avenir de la charte

- **Comité de suivi en 2024 – Première réunion plénière : 13 mars 2024**
 - ✓ Mesurer la prise en compte par les parties prenantes des indicateurs qualitatifs définis dans l'annexe, en termes de diffusion et d'impact
 - ✓ Fédérer les acteurs autour de bonnes pratiques et étayer ensemble une démarche qualité

- **Référencement dans la « Charte de la procédure nationale de préinscription sur Parcoursup »**

Lien vers la charte : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/charte-pour-un-accompagnement-responsable-et-de-qualite-des-apprentis-des-etablissements-d-93051>

Documents et lien vidéo sur :
https://services.dgesip.fr/T343/S696/apprentissage_alternan

Conclusion

ACCOMPAGNEMENT – QUALITÉ – RESPONSABILITÉ

- Une charte qui a su fédérer les acteurs de l'écosystème de l'apprentissage lors de sa parution
- Une charte que chaque établissement doit diffuser au sein de ses services pour une réelle appropriation



3. Coûts des formations en apprentissage : cadre réglementaire - points d'attention calendrier 2024

restitution des données des enquêtes

Contexte de la remontée des coûts analytiques des formations en apprentissage

- **Les acteurs, leurs contributions, leurs interlocuteurs**
 - **Campagne de remontée des coûts** auprès de **France compétences** par les **OFA/CFA** : dépôt sur la plateforme Karoussel, du formulaire et documents complémentaires *[données 1]*
 - Remplir une obligation légale, cadre fixé par la réglementation
 - **Transmission des éléments analytiques** par les **établissements** à leur(s) CFA partenaire(s) pour compléter l'onglet "UFA" du formulaire France compétences par le CFA *[données 2]*
 - Faire apparaître le coût supporté par l'établissement lorsqu'il est > au reversement du CFA
 - **Enquête DGESEP** : recueil des résultats des **Etablissements** qu'ils soient **CFA** *[données (1)]* et/ou **UFA** *[données (2)]*
 - Disposer d'informations quantitatives et qualitatives sur l'activité de l'apprentissage pour alimenter les choix politiques avec des données objectivées (RIM, missions d'inspection, etc)

Quelques points de vigilance

- **Cadre** précisé dans l'arrêté modificatif du 30 mars 2023
 - Indication sur les clés de répartition des charges indirectes, note de synthèse explicative, date limite (31 juillet)
- Importance de préciser la **méthodologie** ayant conduit aux données transmises à France compétences (pour les CFA)
 - Pourquoi ? Illustration sur quelques constats et questionnements de France compétences
- Dépôt de l'**attestation du président / agent comptable**
 - Application plus stricte par France compétences à compter de 2024 (risque : données sur les formations de l'enseignement supérieur non prises en compte)

Dans un contexte où le financement de l'apprentissage est insuffisant par rapport à son développement, **c'est le modèle économique dans son ensemble qui est interrogé.**

Calendrier de la campagne 2024 de remontée des coûts données de comptabilité analytique portant sur l'année 2023

Calendrier :

- 15 avril 2024 : Ouverture de la plateforme dédiée pour la transmission des données et du portail d'inscription pour les nouveaux organismes.
- 29 avril 2024 : Les organismes peuvent télécharger le formulaire, le renseigner et le déposer sur la plateforme.
- 31 juillet 2024 : Clôture conformément à la réglementation.

Accompagnement France compétences :

- Des documents, un support téléphonique, une adresse courriel
- Plusieurs webinaires dédiés aux OF
- Possibilité de décliner les webinaires pour un réseau de CFA donné

Procédure complémentaire des NPEC 2024

Calendrier prévisionnel

Rappel : cette procédure de détermination des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage (NPEC) concerne les certifications :

- nouvellement enregistrées au RNCP (ou fiches RNCP nouvellement ouvertes à l'apprentissage)
- issues de renouvellements comportant des modifications substantielles

Calendrier :

- 19 février 2024 : Transmission de la liste au CPNE de branches
- 16 mai 2024 : Vote des recommandations en CA France compétences
- Mi-juillet 2024 : Décret et publication du référentiel réactualisé
- 1^{er} septembre : Application des nouveaux NPEC



3. Coûts des formations en apprentissage : cadre réglementaire - points d'attention calendrier 2024 **restitution des données des enquêtes**

Enquête DGESIP menée en 2023

Chiffres clés - les répondants

Année enquête (exercice comptable)	2021 (2020)		2022 (2021)		2023 (2022)	
Nombre de répondants	75		80		77	
Nombre de répondants avec fichier exploitable	73		76		75	
dont universités + Cnam	41	56%	49	64%	53	71%
dont écoles et autres établissements	32	44%	27	36%	22	29%

Chiffres clés – Typologies des établissements répondants et organisation de l'apprentissage

- Etablissements (typologie P2CA)

 - 13 à dominante SHS (SHS)

 - 14 pluridisciplinaires sans santé (P)

 - 28 pluridisciplinaires avec santé (PS)

 - 18 écoles d'ingénieurs + 2 autres

- Organisation de l'activité apprentissage

 - 43 établissements travaillant uniquement avec des CFA externes

 - 20 établissements ayant totalement intégré l'apprentissage

 - 12 établissements mixtes (CFA interne + CFA externe(s))



Chiffres clés

- 63 600 apprentis
- 3 350 "formations"
correspondant à 650 codes RNCP (= diplômes différents)
- 567 M€ en coûts complets
- Plus de 100 CFA partenaires

Chiffres clés – Evolutions des effectifs apprentis

année enquête (exercice comptable)	2021 (exercice 2020)	2022 (exercice 2021)	2023 (exercice 2022)
Nombre d'apprentis enquête	36 000	52 700	63 600
Nombre d'apprentis ⁽¹⁾ du supérieur (avec BTS)	323 000	480 000	576 000
dont sup public LMD	72 200	93 000	101 400
dont niveaux 5 (DUT, DEUST) et 6 (licence, LP, BUT)	34%	47%	51%
dont niveau 7 (master)	44%	48%	56%

Lecture : le nombre d'apprentis en master de l'enquête 2023 représente 56% de l'effectif d'apprentis en master comptabilisé par le SIES en 2022

⁽¹⁾ source : Note d'information du SIES 22.07, août 2022 Les étudiants en apprentissage dans l'enseignement supérieur : effectif, profil et réussite;

Chiffres clés – Les coûts complets moyens apprentis

année de l'enquête (année considérée)	2021 (2020)	2022 (2021)	2023 (2022)
Coût complet moyen ⁽¹⁾	8 706 €	8 900 €	8 900 €
part des postes pédagogie + accompagnement	78%	79%	77%
France compétences ⁽²⁾			
Coût complet moyen	7 266 € *	7 627 € *	7 855 €
part des postes pédagogie + accompagnement	62%	62%	63%

(1) Total des charges incorporables

(2) Tous niveaux confondus

(*) sans redressement statistique par France compétences

Chiffres clés – Les coûts complets moyens par diplôme

année de l'enquête (année considérée)	2021 (2020)	2022 (2021)	2023 (2022)
DEUST	7 200 €	7 100 €	7 000 € (*)
DUT	10 800 €	10 800 €	11 200 € (**)
BUT	/	13 000 € (*)	11 000 € (**)
Licence G	8 200 €	7 600 €	8 100 €
Licence pro	8 300 €	8 300 €	8 600 €
Master	7 800 €	7 900 €	8 000 €
Ingénieur	11 100 €	11 600 €	11 200 €

(*) peu de valeurs

(**) pour le DUT des formations qui ferment (2/3 année), pour le BUT de nombreuses formations qui ouvrent (1/3 année) : résultats à prendre avec précautions

Chiffres clés – les écarts coûts complets enquête, coûts France compétences par niveaux et NPEC médian

Diplôme	Enquête 2021 (2020)			Enquête 2022 (2021)			Enquête 2023 (2022)		
	Coût complet enquête DGESIP	Coût FrC (*) par niveau	NPEC médian	Coût complet enquête	Coût FrC (*) par niveau	NPEC médian	Coût complet enquête	Coût FrC (*) par niveau	NPEC médian (**)
DEUST	7 200 €	7 300 €		7 100 €	7 200 €		7 000 €	7 250 €	8 020 €
DUT	10 800 €		7 602 €	10 800 €		8 701 €	11 200 €		
BUT	/	7 250 €	7 061 €	13 000 €	7 450 €	7 435 €	11 000 €	7 700 €	7 600 €
Licence	8 200 €		7 061 €	7 600 €		7 435 €	8 100 €		
Licence Pro	8 300 €		7 256 €	8 300 €		8 027 €	8 600 €		
Master	7 800 €	8 500 €	7 524 €	7 900 €	8 350 €	8 424 €	8 000 €	8 500 €	8 600 €
Ingénieur	11 100 €		8 025 €	11 600 €		9 360 €	11 200 €		

(*) : FrC = France compétences.

(**) : source : FrC, NPEC en vigueur en novembre 2023

Les valeurs en € ont été arrondies pour plus de lisibilité.



4. Besoins, conclusion

Vos souhaits / besoins d'accompagnement ?

- **Répondez au sondage**
- **Atelier "Questions / Réponses" le 4 avril 14h - 16h**
Comment remplir le formulaire France compétences et/ou la matrice des CFA :
bonnes pratiques, liens avec P2CA

lien d'inscription à venir

DGESIP A1-1 - contact-apprentissage
<contact-apprentissage@enseignementsup.gouv.fr>

Des éléments pratiques pour remplir le formulaire France Compétences	47%	27 votes
Un/des Webinaire(s) d'informations générales sur le sujet des "coûts de formations en apprentissage"	72%	41 votes
Une présentation des objectifs et des principes de la charte pour un accompagnement responsable et de qualité des apprentis	39%	22 votes
Autres	11%	6 votes

Et maintenant...

- Travailler sur la qualité de l'accompagnement des apprentis
- Approfondir l'exploitation de l'enquête
- Partager avec France compétences pour les éclairer sur les spécificités du sup
- Associer le supérieur à la refonte du système de remontée des coûts par France compétences pour 2025
- Analyser les résultats sur vos besoins / attentes et revenir vers vous sur ces bases



5. Annexe

Lien utiles

- Coûts apprentissage

[Site "Offre DGESIP"](#)

[Webinaires DGESIP/AMUE d'accompagnement des établissements dans le calcul des coûts](#)

[Arrêté du 21 juillet 2020 modifié fixant les règles de mise en œuvre de la comptabilité analytique au sein des organismes de formation qui dispensent des formations par apprentissage en application de l'article L. 6231-4 du code du travail](#)

[Site France compétences sur remontée de la comptabilité analytique](#)

[Rapport 2023 sur l'usage des fonds de la formation professionnelle \(France compétences\)](#)

- Charte pour un accompagnement responsable et de qualité des apprentis des établissements d'enseignement supérieur

[Lien vers la charte](#)

[Documents et lien vidéo](#)